



Fédération Française du Sport Adapté



Fédération Française du Sport Adapté

Savoie

# Du 20 au 23 Mars 2025



# Championnat de France Para ski adapté Alpin et Nordique Les Karellis

Soutenu par  
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



Création : Rode, Race and Photography

# Sommaire

Mot d'accueil	page 3
Bienvenue aux Karellis	page 4
Venir aux Karellis	page 5
Comité d'Organisation Local	page 6
Programme prévisionnel	page 7
Informations générales	page 9
Précisions techniques	page 11
Détails épreuves para ski alpin	page 14
Détails épreuves para ski nordique	page 15
Tarifs	page 17
Demande de dérogation individuelle	page 18
Fiche récapitulative	page 19
Plan d'accès	page 20

## Mot d'accueil



Les 2 Savoie sont, certes, des départements de prédilection pour diverses rencontres nationales et internationales de ski, dont les jeux olympiques d'hiver, mais aussi pour des championnats de para ski adapté. L'audace de vaincre les obstacles du handicap pour offrir un spectacle inoubliable est le leitmotiv des licenciés de la FFSA ! Alors à vos agendas pour entrer en compétition ou les accompagner du 20 au 23 mars 2025 sur nos montagnes de Maurienne...

Après la Haute-Savoie, le Comité Départemental du Sport Adapté de la Savoie est donc heureux, à la demande de la fédération, de s'investir en 2025 dans l'organisation des championnats de France de para ski adapté, pour donner l'opportunité aux athlètes du sport adapté de s'exprimer et de se dépasser ainsi que pour vous offrir un moment de convivialité sportive.

Après 2014 et 2017, la station des Karellis a, en conséquence, la gentillesse de nous accueillir une troisième fois sur son merveilleux site culminant à 2520 mètres. Merci à elle et à ses responsables, attentifs au sport adapté !

Dans ces remerciements, le comité savoyard n'oublie pas le Conseil départemental de la Savoie et les partenaires, dont les sponsors, sans qui, un tel dessein sportif ne serait pas possible.

Alors à vos skis et rendez-vous mi-mars pour partager de belles émotions en Maurienne dans le cadre de ce championnat de France 2025. A bientôt !



**Pierre ANTEBLIAN**  
Président du COL et du CDSA 73

## Bienvenue aux Karellis

La station des Karellis est située au cœur de la vallée de la Maurienne, sur la commune de Montricher-Albanne, dans le département de la Savoie, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Son altitude varie de 1600 à 2520 mètres. Entourée d'une forêt de mélèzes, venez découvrir tous les charmes de cette station savoyarde, tout proche de la frontière italienne et de la belle ville de Saint Jean de Maurienne.



Les Karellis est une station qui rime avec accessibilité, partage et activités de découvertes de ce bel environnement naturel.

Côté glisse, le domaine skiable est exposé nord/nord-est et vous garantit donc une neige de qualité de début décembre à fin avril. 60 km de pistes, 1 Snow Park & boarder cross ainsi qu'un jardin des neiges.

Pour le ski nordique, Les Karellis proposent des pistes pour tous les niveaux, alternatif ou skating : 30 kilomètres de ski de fond en accès libre (tour du Lac de Pramol, découverte du village d'Albane).

Attention les Karellis est une station de montagne, les équipements spéciaux sont obligatoires.



# Venir aux Karellis



## En voiture

- **Autoroute A43** en direction de Turin (Tunnel de Fréjus, Italie)
- **Sortie n°27 – St Jean de Maurienne**, puis route départementale RN6 direction Montricher-Albanne, Les Karellis

## En train/TGV

- À moins de 4h de Paris en TGV : Paris – Saint Jean de Maurienne. La SNCF propose des liaisons régulières pour Les Karellis à travers leur prestataire TransAlpes. Vous pouvez réserver vos billets Aller/Retour à l'avance sur le site (<https://www.altibus.com/index.aspx>) ou par téléphone (09 70 83 90 73). Ils s'achètent également sur place à la gare de St Jean de Maurienne ou à l'Office de Tourisme des Karellis.

## En avion

À moins de 2h de route des stations :

- Aéroport Chambéry – Aix (1h15)
- Aéroport Grenoble (1h15)
- Aéroport international de Genève (1h45)
- Aéroport international de Lyon St-Exupéry (2h)
- Aéroport de Turin (1h30)



# Comité d'Organisation Local

**Président du COL**

**Pierre ANTEBLIAN**

*Président du Comité Départemental du Sport Adapté de la Savoie*

FONCTION	CONTACT
<b>Trésorière</b>	Nadine GIRARD
<b>Secrétaire générale</b>	Agnès DAILLE
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	Maëva GUILLAMIN
<b>Commission Sportive</b>	Maëva GUILLAMIN, Christophe GIRARD (Alpin) et Christophe PLANET (Nordique)
<b>Commission Médicale</b>	Maëva GUILLAMIN
<b>Commission Partenariats / Hébergement</b>	Christophe GIRARD, Céline FURNALO et Patrice MARTINATO
<b>Commission Communication</b>	Maëva GUILLAMIN
<b>Commission Animation / Bénévolat</b>	Christophe GIRARD et Delphine CAMENSULI
<b>Commission Développement Durable</b>	Delphine CAMENSULI

<b>Cadres Techniques Nationaux para ski alpin adapté et para ski nordique adapté</b>	ALPIN : Carole SAINDEFF <a href="mailto:carole.saindeff@sportadapte.fr">carole.saindeff@sportadapte.fr</a> NORDIQUE : Philippe COM <a href="mailto:philippe.com@sportadapte.fr">philippe.com@sportadapte.fr</a>
<b>Commissions Sportives Nationales para ski alpin adapté et para ski nordique adapté</b>	ALPIN : Christian GIANESE <a href="mailto:christian.gianese@wanadoo.fr">christian.gianese@wanadoo.fr</a> NORDIQUE : Fabien LETONDEUR <a href="mailto:fabien.letondeur@wanadoo.fr">fabien.letondeur@wanadoo.fr</a>



**COL France para ski adapté 2025**

**Comité Départemental du Sport Adapté de la Savoie (CDSA 73) – Maëva GUILLAMIN**

Maison des Sports  
90 Rue Henri Oreiller  
73000 Chambéry

07 82 90 87 76 – [colski2025@gmail.com](mailto:colski2025@gmail.com)

# Programme prévisionnel

## Jeudi 20 mars 2025

13h30 - 16h30	Accueil des délégations – <b>Azureva Les Karellis</b>
17h - 18h30	Cérémonie d'ouverture – <b>Front de neige</b>
19h00	Réunion des entraîneurs – <b>Azureva</b>
21h00	« Karellis Show » – <b>Front de neige</b>

## Vendredi 21 mars 2025

09h00 - 13h00	Alpin : Super G, parcours technique (suivant les niveaux) – <b>Les Karellis</b> Nordique : sprint court, sprint long – <b>Albanne</b>
13h00 - 14h00	Pause déjeuner
14h00 – 15h30	Ski libre ou Alpin : ateliers/conseil pédagogiques sur les pistes Nordique : temps échanges avec skieurs Haut Niveau
17h00 - 18h30	Cérémonie protocolaire – <b>Front de neige</b>
18h45	Réunion des entraîneurs – <b>Azureva</b>

## Samedi 22 mars 2025

09h00 - 13h00	Alpin : Géant et Slalom parallèle (suivant les niveaux) – <b>Les Karellis</b> Nordique : individuelle classique – <b>Albanne</b>
13h00 - 14h00	Pause déjeuner
14h00 – 15h30	Ski libre ou Alpin : ateliers/conseil pédagogiques sur les pistes
17h00 - 18h30	Cérémonie protocolaire – <b>Front de neige</b>
18h45	Réunion des entraîneurs – <b>Azureva</b>
20h30 - 22h30	Soirée de gala – <b>Salle polyvalente Azureva</b>

## Dimanche 23 mars 2025

09h00 - 13h00

Alpin : Spécial, Géant et parallèle (suivant les niveaux) –

**Les Karellis**

Nordique : Poursuite ou mass start – **Albanne**

13h00 - 14h00

Pause déjeuner

14h00

Cérémonie protocolaire – **Front de neige**

15h30

Fin du championnat

*Programme susceptible d'être modifié suivant les aléas organisationnels et climatiques.*



# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [jeudi 13 février 2025](#).



Pour les associations souhaitant bénéficier de la formule avec hébergement, le retour des inscriptions doit se faire au plus tard le [dimanche 26 janvier 2025](#).

Pour ce championnat, nous vous proposons une inscription informatique.

Le fichier d'inscription est accessible en [cliquant ici](#).



Vous y trouverez la fiche association, la fiche accompagnateur, ainsi que les fiches d'engagements pour vos sportifs dans les différentes disciplines et différents niveaux.

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Jeudi 20 mars 2025 de 13h30 à 16h30**  
**Hall d'accueil centre d'hébergement Azureva - Les Karellis**  
**73 870 Montricher Albanne**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions. Chaque responsable de club, à son arrivée, devra valider les engagements sportifs de chaque coureur (âge, classe, niveau). Après cette validation, plus aucun changement ne sera possible lors des courses.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du ski alpin ou du ski nordique en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil

fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Pour ceux étant en formule pension complète, il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

## Hébergements

Une formule hébergement vous est proposée dans ce dossier d'inscription à Azureva Les Karellis. Formule pension complète du jeudi 20 mars au soir au dimanche 23 mars midi inclus à 300€/personne, chambres de 2 à 3 personnes.

### Conditions annulation :

- Toute annulation devra être signifiée par écrit au COL par courrier (cachet de la Poste faisant foi) à CDSA 73, 90 Rue Henri oreiller, 73000 Chambéry, ou par courriel (date de réception faisant foi) à : [colski2025@gmail.com](mailto:colski2025@gmail.com)  
La date de réception de la demande vaut date d'annulation.
  
- Pour toute annulation ou diminution du nombre de personnes, aucun report ne sera accordé et l'indemnité due au titre des frais d'annulation est calculée sur le prix total du séjour. L'indemnité est fixée selon les conditions suivantes :
  - jusqu'à 30 jours avant le début du séjour : 30 %
  - entre 29 jours et 8 jours avant le début du séjour : 50 %
  - à partir de 7 jours et moins avant le début du séjour, en cas de non-arrivée ou de départ anticipé : 100 %La date de réception de l'annulation valant date d'annulation. L'indemnité sera dans un premier temps retenue sur les encaissements reçus.
  
- En cas d'annulation après inscriptions multiples, Azureva appliquera les présentes conditions d'annulation pour chacun des séjours annulés.

## Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition. Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Les règlements para ski alpin adapté et para ski nordique adapté FFSA sont disponibles sur le site internet fédéral : <http://sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para ski adapté

### Modalités d'inscription

**A compter de la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).**

Les championnats de France para ski alpin adapté et para ski nordique adapté relèvent des règlements para ski alpin adapté et para ski nordique adapté FFSA.

**Peuvent participer au Championnat de France para ski adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2024-2025 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

**Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.**

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**  
**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.**  
**Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 18 du dossier).**

Les référents du championnat de France des CSN para ski alpin et para ski nordique adaptés FFSA sont en charge de la partie informatique – Christian GIANESE, alpin, [christian.gianese@wanadoo.fr](mailto:christian.gianese@wanadoo.fr) et Fabien LETONDEUR, nordique, [fabien.letondeur@wanadoo.fr](mailto:fabien.letondeur@wanadoo.fr) – doivent recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent leur être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **jeudi 13 février 2025**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

### Désistement/Annulation

Aucun remboursement ne sera effectué après le **jeudi 13 février 2025**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition. **Attention**, cela concerne uniquement les frais d'inscription. Pour les frais d'hébergement, merci de se référer aux conditions d'annulation dans la rubrique hébergement.

### Réunion Technique

Des réunions d'information animées par les référents championnat de France des CSN et les Cadres Techniques Nationaux para ski alpin, Christian GIANESE et Carole SAINDEFF, ainsi que para ski nordique, Fabien LETONDEUR et Philippe COM, sont programmées les :

**Jeudi 20 mars à 19h, vendredi 21 mars à 18h45 et samedi 22 mars à 18h45**  
**Salle Azureva Les Karellis**  
**73870 Montricher Albanne**

La présence d'un entraîneur par délégation est obligatoire et il devra signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de ces réunions des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à :

- Pour le para ski alpin adapté : [christian.gianese@wanadoo.fr](mailto:christian.gianese@wanadoo.fr)
- Pour le para ski nordique adapté : [fabien.letondeur@wanadoo.fr](mailto:fabien.letondeur@wanadoo.fr)

## Équipements sportifs

Matériel spécifique exigé (cf. règlements [para ski alpin adapté](#) et [para ski nordique adapté](#) FFSA).

**Attention, en para ski alpin adapté, selon la modification du règlement du 18/09/2024, le port de la dorsale est obligatoire pour les niveaux 1 et 2 et reste fortement préconisée pour le niveau 3.**

## Catégories d'âge

L'âge correspond au 1<sup>er</sup> janvier de la saison sportive en cours.

Les sportifs concourent dans une des 4 catégories décrites dans les tableaux ci-dessous.

### PARA SKI ALPIN ADAPTÉ :

Catégories	-14 ans	-18 ans	-35 ans	35 ans et plus
Saison 2024-2025	2011 à 2016	2007 - 2010	1990 - 2006	1989 et avant

Règlement ski alpin :

- L'âge minimum pour participer aux compétitions de ski alpin sport adapté est fixé à 8 ans (art. 1121) ;
- Pour des raisons d'organisation ou si le nombre de concurrents dans une catégorie d'âge n'est pas significatif, la CSN ou son délégué, se réserve le droit de procéder à des **regroupements de catégories d'âge**, mais tout en restant dans la même classification et le même type de compétition (art. 1124) ;
- **Niveaux** : il est convenu **2 niveaux pour la classe AB et 3 niveaux pour les classes BC et CD** (art. 1140) ;
- Pour des raisons de sécurité, les sportifs de la **catégorie -14 ans du niveau 1** ne sont pas admis à l'épreuve Super G. Ils peuvent, s'ils le désirent, participer au parcours technique du niveau 2 (art.1123).

### PARA SKI NORDIQUE ADAPTÉ :

Catégories	-16 ans	-21 ans	-35 ans	Masters
Saison 2024-2025	2009 à 2012	2004 - 2008	1990 - 2003	1989 et avant

Les sportifs de 11 ans et moins ne sont pas qualifiables pour disputer un championnat de France para ski nordique adapté.

## Détails épreuves para ski alpin adapté

### Classe AB

	Championnat de France	Championnat Fédéral 1
<b>Classification</b>	AB	AB
<b>Catégories d'âge</b>	-14 ; -18 ; -35 ; 35 et plus	-14 ; -18 ; -35 ; 35 et plus
<b>Épreuves</b>	Parcours Technique (PT) Slalom Parallèle Slalom Géant	Parcours Technique (PT) Slalom Parallèle Slalom Géant
<b>Résultats</b>	Meilleur temps d'une des 2 manches (sauf PT)	Meilleur temps d'une des 2 manches (sauf PT)

### Classes BC et CD

	Championnat de France				Championnat Fédéral 1		Championnat Fédéral 2	
	BC	CD	BC	CD	BC	CD	BC	CD
<b>Catégories d'âge</b>	-14		-18 ; -35 ; 35 et plus		-14 ; -18 ; -35 ; 35 et plus		-14 ; -18 ; -35 ; 35 et plus	
<b>Épreuves</b>	Parcours Technique (PT) – facultatif Slalom Géant (GS) Slalom Parallèle (PS)		Super G (SG) Slalom Géant (GS) Slalom Spécial (SL)		Parcours Technique (PT) Slalom Parallèle (PS) Slalom Géant (GS)		Parcours Technique (PT) Slalom Parallèle (PS) Slalom Géant (GS)	
<b>Résultats</b>	Addition des temps des 2 manches (sauf PT)		Temps de la manche (SG) Addition des 2 manches (GS et SL)		Meilleur temps d'une des 2 manches (sauf PT)		Meilleur temps d'une des 2 manches (sauf PT)	

## Détails épreuves para ski nordique adapté

### Jour 1 (Vendredi 21 mars 2025)

J1		CLASSES	TYPE COURSES	STYLE	DISTANCES	REMARQUES INFOS DIVERSES
matin	course 1	AB	Sprint court	Classique	100 m	Classement sur le meilleur temps des deux manches Classement scratch
	course 2	BC	Sprint long H/D	Libre	1,200km	Classement sur le meilleur temps des deux manches Classement scratch
		CD	Sprint long H/D	Libre	1,200km	

### Jour 2 (Samedi 22 mars 2025)

J2		CLASSES	TYPE COURSES	STYLE	DISTANCES	REMARQUES INFOS DIVERSES
2	course 1	AB/BC/CD	Individuel court	Classique	H/D 2,5km	Possibilité d'adapter la distance pour AB en fonction de la qualité de la neige Classement par catégories/sexe/classe
	course 2	BC/CD dames			5km 2 x 2,5km	
	course 3	BC/CD hommes			7,5 km 3 x 2,5km	

*Jour 3 (Dimanche 23 mars 2025)*

J3		CLASSES	TYPE COURSES	STYLE	DISTANCES	REMARQUES INFOS DIVERSES
Matin	course 1	AB - BC	Poursuite H/D	Libre	H/D 2,5km	Classement par catégorie/sexe/classe
	course 2	BC/CD	Poursuite D	Libre	7,5 km 3 x 2,5km	
	course 3	BC/CD	Poursuite H	Libre	10 km 4 x 2,5km	



## Tarifs



Pour les associations souhaitant bénéficier de la formule avec hébergement, le retour des inscriptions doit se faire au plus tard le **dimanche 26 janvier 2025.**

PRESTATION	PRIX/PERS.
<b>Formule 1 - Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait hébergement/restauration (Frais d'inscription)	<b>50€</b>
<b>Formule 2 – Sportif</b> Inscription au championnat avec hébergement en pension complète ( <b>avant le 26 janvier 2025</b> ) du jeudi soir au dimanche midi (Frais d'inscription + forfait ski + hébergement en pension complète)	<b>350€</b>
<b>Formule 1 – Accompagnateur</b> Inscription au championnat sans forfait hébergement/restauration (Frais d'inscription)	<b>30€</b>
<b>Formule 2 – Accompagnateur</b> Inscription au championnat avec hébergement en pension complète ( <b>avant le 26 janvier 2025</b> ) du jeudi soir au dimanche midi (Frais d'inscription + forfait ski + hébergement en pension complète)	<b>330€</b>
<b>Forfait ski 3 jours compétition (21 au 23 mars)</b>	<b>70€</b>

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition\*.

\* cela ne concerne seulement l'inscription sportive. Pour l'hébergement, merci de se référer aux conditions générales dans la rubrique hébergement page 10.

Les inscriptions d'un athlète ou d'un accompagnateur ne deviendront effectives qu'à réception de la totalité des frais d'inscription.

# Demande de dérogation individuelle

**Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline Christian GIANESE, alpin, christian.gianese@wanadoo.fr ou Fabien LETONDEUR, nordique, fabien.letondeur@wanadoo.fr**

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M<sup>me</sup> ..... participe au championnat de France para ski alpin adapté ou para ski nordique adapté, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et **accompagné du règlement total des frais d'inscriptions**.  
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**COL France para ski adapté 2025**  
**Comité Départemental du Sport Adapté de la Savoie (CDSA 73)**  
**Maison des Sports – 90 Rue Henri Oreiller, 73000 Chambéry**  
**07 82 90 87 76 / [colski2025@gmail.com](mailto:colski2025@gmail.com)**

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier !

**Pour le jeudi 13 février 2025 :**

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**

**Pour les associations souhaitant bénéficier de la formule avec hébergement, le retour des inscriptions doit se faire avant le dimanche 26 janvier 2025**

**À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

## Plan d'accès





## Partenaires institutionnels



---

## Partenaire principal FFSA



---

## Partenaire officiel para ski nordique adapté FFSA



---

## Partenaires locaux

